



# Parcours Biologie générale, sciences de la terre et de l'univers

Licence Sciences de la vie - Ancienne formation - L3



Composante  
UFR Sciences  
Vie Terre  
Environnement

## Présentation

Le parcours **BGSTU** (Biologie Générale, Sciences de la Terre et de l'Univers) est destiné aux étudiants qui ont un projet professionnel dans le domaine de l'enseignement primaire (PE), secondaire (PLC) et de la médiation scientifique. Il permet aux étudiant(e)s d'approfondir leurs connaissances pluridisciplinaires associant les Sciences de la Vie et les Sciences de la Terre. Il propose également une formation à visée pédagogique et didactique ainsi qu'une connaissance du milieu éducatif en grande partie en collaboration avec l'ESPE (Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education) et la Mission Culture Scientifique de l'université de Bourgogne. L'enseignement de l'anglais scientifique complète cette formation. Une part importante est donnée aux TP, TD et sorties sur le terrain. Un stage de 3 semaines en milieu éducatif, intégré à la formation, permet aux étudiant(e)s de se conforter dans leur projet professionnel.

## Objectifs

Le parcours **BGSTU** (Biologie Générale, Sciences de la Terre et de l'Univers) prépare les étudiant(e)s à l'entrée en Master :

- Master MEEF « Eduquer, Enseigner, Apprendre » proposé par l'ESPE de l'université de Bourgogne, et formant aux métiers de Professeur(e) des Ecoles, Conseiller(e) Principal(e) d'éducation, Professeur(e)

de SVT en Collège-Lycée. La très grande majorité des étudiant(e)s de L3 BGSTU choisit ce master.

- Masters « Communication Scientifique » et « Médiation scientifique » proposés dans d'autres établissements pour les étudiant(e)s qui se destinent à l'animation et à la médiation scientifique.

- Masters Recherche « Biologie », plus rarement et dans le cadre d'une réorientation.

## Organisation

### Contrôle des connaissances

Les règles applicables aux études LMD sont précisées dans le Référentiel commun des études voté chaque année et mis en ligne sur le site internet de l'Université.

Pour les UE/matières dont les évaluations sont prévues en Contrôle Terminal (CT) et Contrôle Continu (CC) :

Sans précision supplémentaire, les CT correspondent à une évaluation écrite et/ou orale selon les années et les enseignants responsables des sujets. Le CC n'est pas rattrapé en 2ème session et les notes de CC de la première session sont en conséquence conservées.

En cas de redoublement ou d'étalement des enseignements sur plusieurs années, la conservation des notes de CC >=



12/20 dans les matières, UE, semestres non validés est automatique. Les étudiants ont la possibilité de renoncer à cette conservation, par écrit, dans le mois qui suit la rentrée de la filière. Au-delà, aucune demande ne sera recevable.

En cas de renonciation dûment reçue, seule la nouvelle note sera conservée (écrasement). Il ne sera pas possible de retenir la meilleure des deux notes.

Pour les UE/matières dont les évaluations sont uniquement prévues en Contrôle Continu :

Le Contrôle Continu Intégral (CCI) comprend plusieurs évaluations dont le calendrier est précisé au début de la séquence d'enseignement. Le CCI inclut une évaluation supplémentaire et facultative de seconde chance dont la note se substitue à la note du CCI initial correspondant et est prise en compte dans la moyenne du CCI.

Le contrôle continu non intégral (CC) comprend également plusieurs évaluations dont le calendrier est précisé au début de la séquence d'enseignement. Après la tenue du jury, une session de rattrapage est proposée aux étudiant.e.s avec une moyenne inférieure à 10 au contrôle continu non intégral de l'UE ou matière prenant la forme d'une nouvelle évaluation pour laquelle la note obtenue se substitue à la moyenne des notes du contrôle continu initial concerné .

**ABSENCE AUX ENSEIGNEMENTS** : L'assiduité est obligatoire. Toute absence en cours, cours intégrés, TD, TP, séquence d'observation ou mise en situation professionnelle doit être signalée le plus rapidement possible et justifiée auprès de l'enseignant responsable et du secrétariat pédagogique dans un délai de deux jours ouvrables à compter de son retour.

**ABSENCE AUX EVALUATIONS** :

Les absences aux examens ont les conséquences suivantes :

- Absence justifiée lors d'un contrôle continu : L'équipe pédagogique proposera une solution de rattrapage ou de compensation en cas d'absence justifiée.

- Absence justifiée lors d'un contrôle terminal : Défaillance (passage en session 2)

- Absence injustifiée lors d'un contrôle continu (CC) : Défaillance (impossibilité de valider l'année de formation)

- Absence injustifiée lors d'un contrôle terminal : Défaillance (passage en session 2)

**CAPITALISATION** : Chaque unité d'enseignement évaluée est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable ; c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européens, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

*Règles de compensation adoptées à l'UFR SVTE (sous réserve de validation en conseil d'Administration de l'uB) :*

**COMPENSATION** (sous réserve de validation en Conseil d'Administration de l'uB) : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE (Unités d'Enseignement) pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

**COMPENSATION** des matières au sein d'une même UE

**COMPENSATION** des UE au sein d'un même semestre

**NON COMPENSATION** des semestres entre eux



<https://ufr-svte.u-bourgogne.fr/wp-content/uploads/SCOL-SVTE-2021-2022-Referentiel-des-Etudes.pdf>

## Infos pratiques

---

### Contacts

Responsable de formation 3e année

Laurent BONNEAU

✉ [laurent.bonneau@u-bourgogne.fr](mailto:laurent.bonneau@u-bourgogne.fr)

Responsable de formation 2e année

LAURENS Véronique

✉ [veronique.laurens@u-bourgogne.fr](mailto:veronique.laurens@u-bourgogne.fr)

Responsable de formation 2e année

Dehbia ABED VIEILLARD

✉ [Dehbia.Abed-Vieillard@u-bourgogne.fr](mailto:Dehbia.Abed-Vieillard@u-bourgogne.fr)

---

### Contact scolarité

Scolarité UFR SVTE

6bd Gabriel 21000 DIJON

RDC aile centrale bâtiment Gabriel

Licence 2 SVTE (BBP, BO, BG, BCB P, STE) : ✉  
[secretariat.l2svte@u-bourgogne.fr](mailto:secretariat.l2svte@u-bourgogne.fr)

Licence 3 SVTE (BCP, BO, BGSTU, BBM) :  
[secretariat.l3svte@u-bourgogne.fr](mailto:secretariat.l3svte@u-bourgogne.fr)

---

### Campus

 Campus de Dijon



# Programme

## Licence 3 Biologie Générale, Sciences de la Terre et de l'Univers (BGSTU) rentrée 2025

### semestre 5

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE1 Physiologie CardioRespiratoire, Métabolisme Energétique et Neurosciences	UE		30h	6h	14h		6 crédits
UE2 Organisation Fonctionnelle des Cellules Animales et PédagogieDidactique des Sciences	UE						6 crédits
UE2 organisation fonctionnelle comparée des cellules animales	Matière		16h	16h			4 crédits
UE2 pédagogie didactique des sciences	Matière		8h		18h		2 crédits
UE3 relief tectonique	UE		32h	12h	10h		6 crédits
UE4 Féminin Masculin et Biologie de terrain	UE						6 crédits
UE4 féminin-masculin	Matière		20h	12h	10h		4,5 crédits
UE4 biologie de terrain	Matière				14h		1,5 crédits
UE5 génétique et anglais	UE						6 crédits
UE5 LV2 facultatif	Matière						0 crédits
UE2 stage facultatif	Matière						0 crédits
UE5 anglais	Matière			18h			1,5 crédits
UE5 génétique génomique	Matière		10h	18h	12h		4,5 crédits

### semestre 6

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE6 Agrosystème et Géologie sociétalePlanétologie	UE						6 crédits
UE6 Agrosystème, développement durable	Matière		12h	10h	12h		3,5 crédits
UE6 Géologie sociétale-planétologie	Matière		14h	6h			2,5 crédits
UE7 Bassin sédimentaire et Paléontologie	UE		28h	4h	24h		6 crédits
UE8 Biochimie et Préprofession nalisation aux métiers de l'Education	UE						6 crédits
UE8 biochimie des protéines	Matière		8h		16h		3 crédits
UE8 préprofessionnalsation métiers de l'éducation	Matière			22h			3 crédits
UE9 Vie fixée chez les plantes	UE		22h	4h	18h		6 crédits
UE10 Anglais et Communication scientifique Muséographie	UE						6 crédits
UE10 Communication scientifique-muséographie	Matière		10h	30h			4,5 crédits
UE10 anglais	Matière			18h			1,5 crédits
UE11 options facultatives LV2 et Stage	UE						0 crédits
UE11 Stage supplémentaire	Matière						0 crédits
UE 11 Langue vivante 2	Matière						0 crédits

